

Règlement actualisé le 02/08/2017

■ Championnat U 13

Déroulement des Compétitions

Ces championnats se disputent en 2 phases de Septembre à Mai.

● 1^{ère} phase de brassage

- Constitution d'une Poule ELITE formée de 8 à 10 équipes, dont 1 seule par Club, sur la base du volontariat. Les rencontres se dérouleront par matches « aller simple ».
- Constitution de X Poules de 8 équipes avec les autres équipes engagées.
- Un classement final sera établi conformément à l'article 14 des RG de la LFNA.
- Les 3 premières équipes de la Poule ELITE disputeront le Critérium U 13 Régional à partir de Janvier **2018**

● 2^{ème} phase

- Les équipes restantes de la Poule ELITE ainsi que le premier des autres Poules et/ou les meilleurs seconds seront appelés à former les 3 Poules de 1^{ère} Division qui seront alors composées de 6 équipes disputant des rencontres par matches « aller/retour ».
- Une triangulaire aura lieu entre le premier de chaque Poule de 1^{ère} Division pour déterminer 1 équipe qui évoluera en U 14 R2 la saison suivante. (1 seule montée ou peut-être 2 auront lieu si le District 16 fait partie des 3 premiers Districts ayant le plus de licenciés U 13 au 31 Mars de la saison en cours.
- les deuxièmes restants éventuels, les troisièmes et les quatrièmes formeront les 4 Poules de 2^{ème} Division toujours en Poule de 6 par matches « aller/retour ».
- Les autres équipes formeront le Championnat de 3^{ème} Division en Poules de 6, si possible.

Participation

- U 13 – U 12 – et 3 U 11 maximum qui doivent réunir les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF
- U 14 F – U 13 F – U 12 F
- Durée du match 2 fois 30 mn
- Carton blanc 5 mn
- Ballon taille 4

Equipes supérieures en Championnat

- U 14 Ligue
- U 13 District au dessus dans la hiérarchie
- U 13 Ligue

■ Championnat U 15

Déroulement des Compétitions

Ces championnats se disputent en 2 phases de Septembre à Mai.

- 1^{ère} phase de brassage
 - Constitution d'une Poule ELITE formée de 8 à 10 Equipes dont 1 seule par Club sur la base du volontariat. Les rencontres se dérouleront par matches « aller simple ».
 - Constitution de X Poulés de 8 équipes, si possible, avec les autres équipes engagées.
 - Un classement final sera établi conformément à l'article 14 des RG de la LFNA.
 - Les 3 premières équipes de la Poule ELITE disputeront le Championnat U 15 R2 à partir de Janvier 2018.
- 2^{ème} phase
 - Les équipes restantes de la Poule ELITE ainsi que le premier des autres Poulés et/ou les meilleurs seconds seront appelés à former les 2 Poulés pour les U 15 de 1^{ère} Division qui seront composées de 6 équipes disputant des rencontres par matches « aller/retour ».
 - Une rencontre qualificative entre les premiers des 2 Poulés aura lieu pour déterminer l'équipe qui évoluera en U 16 R2 la saison suivante.
 - En fonction des équipes restantes, un championnat de 2^{ème} Division, voire de 3^{ème} Division sera organisé par Poulés de 6 équipes, si possible, en matches « aller/retour ».

Participation

- U 15 – U 14 et 3 U 13 qui doivent remplir les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF
- U 15 F et U 14 F
- Durée du match 2 fois 40 mn
- Carton blanc 10 mn
- Ballon de taille 5

Equipes supérieures en Championnat

- U 17 Elite – U 14 Ligue - U 15 Ligue - U 16 et U 17 Ligue
- U 15 District au dessus dans la hiérarchie

■ Championnat U 16 à U 18

Déroulement des Compétitions

Ces championnats se disputent en 2 phases de Septembre à Mai.

- 1^{ère} phase de brassage
 - Constitution d'une Poule U 17 ELITE formée de 9 équipes au plus dont 1 seule par Club sur la base du volontariat. Les rencontres se dérouleront par matches « aller/simple ».
 - Si trop d'équipes souhaitent jouer en ELITE, soit 2 Poules seront composées, soit un choix de la Commission sera effectué sur des critères sportifs.
 - Les 3 premières équipes de la Poule ELITE disputeront le Championnat U 17 R2 en Janvier 2018.
 - Constitution de X Poules de 8 équipes souhaitant s'engager en compétitions U 16 – U 18
- 2^{ème} phase
 - 1 Poule de 1^{ère} Division U 17 de 6 équipes par matches « aller/retour » permettra l'accession d'une Equipe au Championnat U 18 R2 la saison suivante.
 - 1 Poule de 1^{ère} Division U 16/U 18 sera constituée avec les premiers des Poules de brassage U 16/U 18.
 - En fonction des équipes restantes un Championnat de 2^{ème} Division, voire de 3^{ème} Division sera organisé par Poles de 6 équipes si possible par matches « aller/retour ».

Participation

- Poule ELITE U 17 et 1^{ère} Division U 17
 - U 17 - U 16 et U 15 remplissant les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF.
- Championnat U 16/U 18
 - U 16 – U 17 - U 18 (aucun U 15 même surclassé ne peut participer à cette Compétition)
- Durée du match pour ces 2 Compétitions, 2 fois 45 mn
- Carton blanc 10 mn (possible) + Carton jaune
- Ballon taille 5

Equipes supérieures en Championnat

- **Pour la Compétition U 17** : sont considérées équipes supérieures : les U 16 - U 17 – U 18 et U 19 Ligue.
- **Pour la Compétition U 18** : sont considérées équipes supérieures : les U 18 District classés au dessus dans la hiérarchie – les U 17 - U 18 et U 19 Ligue.
- **Pour ces compétitions, les règlements de la FFF et de la LFNA seront appliqués**

Concernant les Mutations

- A compter de Juillet 2013 les joueurs des catégories U 12 à U 18 ayant changé de Club verront leurs licences revêtues de la mention « **MUTATION** ».

- A ce titre, vis-à-vis de leur participation, il conviendra de respecter les règles reprises dans l'article 160.1 des RG de la FFF soit :

- Pour le Foot à effectif réduit (compétition U 13), le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 au maximum ayant changé de Club hors période normale au sens de l'article 92.1 des RG de la FFF.
 - Pour les autres catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrit sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 au maximum ayant changé de Club hors période normale au sens de l'article 92.1 des RG de la FFF.
-